

Halte à la mascarade !

Le Pacte de Responsabilité, c'est un ensemble de cadeaux fiscaux aux entreprises et la destruction des droits collectifs des salariés.

Avec le CICE (184 millions pour le secteur des assurances) qui est repris dans le Pacte de Responsabilité, c'est plus de 40 milliards de cadeaux qui sont promis au patronat, dont 8 milliards ont déjà été versés en juillet 2014.

Mais ce n'est pas suffisant, le 12 septembre 2014 un décret majore les primes pour les contrats de génération les portant à 8000 euros au lieu de 4000.

Mais ce n'est pas tout, il faut financer ces cadeaux, c'est donc 50 milliards de réductions qui remettent en cause les services publics et la protection sociale.

Et bien sûr, dans le cadre d'un marché de dupes. Dans la branche des assurances, les seules propositions avancées par le patronat ne sont que des réévaluations des objectifs déjà inscrits dans les accords existant et qui étaient déjà nettement en dessous des flux naturels d'embauches dans les entreprises ou la formalisation de pourcentages (invérifiables) qui n'ont aucun lien avec la réalité du secteur, des entreprises, notamment concernant la transformation des contrats d'alternants en CDI.

Principales propositions patronales	Accords déjà existants	<u>Nos observations</u>
<u>Emploi des jeunes/Séniors</u> Objectif + 10 % alternants Objectifs transformation en CDI + 10% Objectif +20% embauches jeunes et séniors	GPEC/ Formation du 26-03-2013 Contrat de génération du 08-04-2013	Augmentation des jeunes qui sont employés sur des vrais postes sans aucune certitude d'embauche. Taux de transformation négligeable par rapport à un secteur comme la banque (50%) et dont la FFSA n'a pu nous indiquer le taux réel actuel dans les entreprises...
<u>Emploi salariés handicapés</u> + 20% par rapport « mixité-diversité » 2012	Accord mixité diversité du 13-05-2013	Une augmentation qui se base sur des chiffres qui font ressortir un taux de 2,24% de l'effectif, donc très en deçà de l'obligation légale
<u>Impact de la digitalisation</u> Mise en place d'un socle de compétences digitales afin d'adapter les salariés à la révolution numérique		Comment justifier le Pacte et les milliards qui vont être versés alors que l'employeur a déjà une obligation de former tous les salariés aux évolutions des métiers, notamment au travers du « plan de formation » ?

Ce qui est certain, c'est qu'en s'engageant dans cette pseudo-négociation les Organisations Syndicales valideraient l'objectif du patronat ; baisse des effectifs, remise en cause des métiers et

classifications dans le secteur avec la perspective de nombreux plans de licenciements. **C'est d'ailleurs déjà le cas chez AIG**, et **FO demande le retrait de ce plan.**

Le Pacte de Responsabilité est bien ce que notre organisation dénonce depuis le début, une arme de destruction massive contre tous les droits des salariés (code du travail, conventions collectives nationales...), de leurs conditions de travail, de la protection sociale, sécurité sociale, assurance chômage. Le gouvernement vient d'ailleurs d'annoncer l'ouverture d'un chantier de restructuration des branches avec pour objectif de passer de 700 à 100 branches (avec la réduction drastique de Conventions Collectives Nationales que cela induit).

Ce que cherche le patronat c'est de faire sauter tous les cadres collectifs qu'il ne supporte plus afin d'avoir les mains libres. C'est-à-dire avoir une main d'œuvre taillable et corvéable à merci !

L'Idéal du patronat :



On voit bien vers quel type de société veut, nous conduire, ce Pacte de Responsabilité.

Force Ouvrière refuse, quant à elle, cette funeste perspective.

Non ce Pacte n'est pas inévitable. Non il ne permet pas de négocier et de faire évoluer les intérêts des salariés. C'est un piège qui est tendu à la Classe ouvrière.

Il faut le rejeter

Dans le secteur de l'Assurance, la Section fédérale des Assurances de la FEC-FO non seulement ne participera pas à la mascarade qu'est cette pseudo-négociation imposée par le gouvernement, mais comme la Confédération, appelle tous les salariés, tous ses syndicats à préparer et organiser le rapport de force.

- Individu super qualifié, et qui s'auto forme sur son temps personnel et à ses frais (il faut mériter le travail que le patron vous octroie !),
- Individu super productif, mais docile et quasi bénévole (le travail c'est un enrichissement personnel!),
- Individu qui doit être jetable sans aucun recours (car seul le patron sait ce qui est bien pour lui !),
- Individu enfin qui non seulement ne doit pas être syndiqué mais qui doit combattre le syndicat (on ne sait jamais, au cas où certains salariés, malgré tout, comprendraient où se trouvent leurs intérêts !)

Respect des CCN Assurances et de leurs périmètres

RETRAIT du PACTE DE RESPONSABILITE

LA SECTION FEDERALE DES ASSURANCES APPELLE TOUS SES SYNDICATS ET MILITANTS A ORGANISER DES AUJOURD'HUI LE RASSEMBLEMENT NATIONAL FORCE OUVRIERE CONTRE LE PACTE DE RESPONSABILITE.

LE 16 DECEMBRE 2014, TOUS A PARIS.